



Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

Coordination Régionale

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un bureau d'études/firme pour la réalisation d'une Etude de Référence sur le Commerce des Dromadaires entre les pays sahéliens et maghrébins

Type de contrat :	Bureau d'études/Firme
Langue requise :	Français
Durée du contrat	90 Hommes/jours forfaitaires
Début de mise en œuvre	Dès signature du contrat par les deux parties
Financement	PRAPS/Banque mondiale

Mars 2019

1. Contexte

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) fait suite à la Déclaration de Nouakchott qui a sanctionné le Sommet de Haut niveau sur le Pastoralisme tenu en octobre 2013 à Nouakchott sous l'égide du gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, la Banque Mondiale, le CILSS et les organisations d'intégration régionale. Le Projet intervient dans six pays sahéliens que sont le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Il est financé par la Banque Mondiale pour un montant total de 248 millions de dollars américains.

L'objectif de développement du Projet consiste à «*Améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans des zones transfrontalières et le long des axes de transhumance des six pays Sahéliens et améliorer la capacité des Gouvernements de ces pays à répondre à temps et de manière efficace en cas de crise pastorale ou d'urgence* ». Les objectifs spécifiques du Projet sont déclinés à travers cinq composantes, que sont (1) L'Amélioration de la Santé Animale (2) l'Amélioration de la Gestion des Ressources Naturelles (3) La Facilitation de l'Accès aux Marchés (4) l'Amélioration de la Gestion des Crises Pastorales et (5) la Gestion du Projet.

Au titre de la composante 3 «*Facilitation de l'Accès aux Marchés* » le Projet soutient les activités de collecte et de traitement d'informations sur le commerce du Bétail. Les appuis apportés par le projet couvrent un large spectre englobant le suivi régulier des flux commerciaux entre pays sahéliens et pays côtiers, le suivi des paramètres de la gouvernance routière sur les corridors, le suivi de la perception des acteurs sur la qualité des services publics au moment de la traversée des frontières, etc. Les actions du Projet visent également à améliorer l'état des connaissances sur des espaces de commercialisation spécifiques, ainsi que sur certains produits emblématiques des chaînes de valeurs animales. Dans le prolongement de ces appuis, le projet envisage la réalisation d'une étude sur le commerce des dromadaires.

En effet, la bibliographie disponible sur le commerce du bétail montre que l'attention des Etats, des organisations régionales et des partenaires techniques et financiers a été particulièrement captée par le commerce de bovins et petits ruminants entre pays sahéliens et pays côtiers. Or, les pays sahéliens regorgent d'importants cheptels de dromadaires qui donnent lieu à un commerce dynamique entre ces mêmes pays sahéliens et leurs voisins maghrébins. Concernant les cheptels, les statistiques officielles font mention de 6 700 000 dromadaires au Tchad, 1 720 000 au Niger, 1 400 000 en Mauritanie et 1 300 000 au Mali. S'agissant des échanges commerciaux entre pays sahéliens et pays d'Afrique du Nord, on sait déjà, à partir de certaines investigations, qu'il existe plusieurs axes historiques de commercialisation notamment :

- L'axe transsaharien occidental qui relie d'une part, les régions du bassin du Sénégal et du haut-Niger, et d'autre part, le Maghreb marocain et l'ouest algérien.
- L'axe central reliant les ports méditerranéens se prolongeant vers les oasis du centre de l'Algérie avec la boucle du Niger, mais aussi le monde Haoussa (sud du Niger et Nord Nigéria).
- L'axe oriental qui connecte, d'une part, le Kanem-Bornou situé autour du lac Tchad et le Kowar, et d'autre part, les espaces tunisiens, libyens, le Darfour et le Ouaddaï.

Au regard de ce qui précède, et en accord avec l'objectif de développement du PRAPS, des investigations approfondies paraissent nécessaires pour mieux cerner les caractéristiques du commerce des dromadaires et identifier les actions susceptibles de l'améliorer. C'est dans ce but que l'URC/PRAPS envisage la réalisation d'une étude de référence sur le commerce des dromadaires. Les présents termes de référence définissent les modalités de recrutement d'un bureau d'études, ainsi que le mandat qui lui sera confié.

2. Objectifs de l'Etude de Référence sur le commerce des dromadaires

L'objectif général de cette étude consiste à améliorer l'état des connaissances sur le commerce transfrontalier des dromadaires entre pays du PRAPS et pays maghrébins, ainsi que faciliter l'identification des actions à mettre en œuvre pour améliorer la contribution de ce commerce à la résilience des populations pastorales et rehausser son apport aux économies nationales. Les investigations aborderont également les niches d'exportation des dromadaires et/ou de leur viande vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest où cette viande serait déjà bien appréciée.

Les objectifs spécifiques de l'étude sont :

- Analyser l'offre de dromadaires au niveau des pays sahéliens concernés en mettant en exergue les systèmes d'élevage et leur potentiel productif, le niveau de l'offre et son évolution durant les cinq dernières années, les zones géographiques de concentration de cette offre. Dans cette analyse, les produits africains (Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale et Afrique de l'Est) concurrents ou de substitution à l'offre des dromadaires sahéliens seront abordés en ce qui concerne principalement leurs caractéristiques dominantes afin d'en comparer la situation actuelle et les tendances ;
- Répertorier les principaux acheteurs et leur provenance, estimer le niveau actuel de leurs besoins et analyser l'évolution des effectifs achetés et des prix des dromadaires destinés à l'export durant les cinq dernières années. Cette analyse s'efforcera de faire ressortir les catégories d'animaux achetés et les destinations principales des dromadaires achetés ;
- Identifier les circuits majeurs et les flux commerciaux qu'ils drainent. Cette analyse abordera l'identification des groupes d'acteurs de ce commerce, leurs stratégies d'intervention sur les marchés domestiques, les contraintes rencontrées ainsi que la nature des relations qu'ils entretiennent entre eux, en particulier les modalités d'approvisionnement, de négociation et de paiement ;
- Identifier et analyser les obstacles qui freinent le développement de ce commerce, en particulier l'insécurité et les difficultés de transfert des recettes des ventes depuis l'étranger, mais aussi d'éventuels obstacles de nature sanitaire ou tarifaires ;
- Proposer un plan d'actions prioritaires aux Etats en vue de développer ledit commerce.

4. Méthodologie de la conduite de l'étude

L'étude sera menée au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad qui concentrent les plus grands cheptels de dromadaires au Sahel. La séquence préconisée pour l'étude est la suivante :

- Réalisation d'une revue bibliographique pour faire le point sur les travaux réalisés sur la filière et mettre en relief les aspects sur lesquels de nouvelles pistes de recherche et de collecte d'informations complémentaires sont nécessaires ;
- Mise en place d'un dispositif de collecte d'informations au niveau de chaque pays. La collecte des données au niveau des pays ciblés sera réalisée à travers des entretiens individuels et en focus groupes. A cette fin, le bureau d'étude soumettra, comme élément de son offre technique, un guide d'entretien ainsi qu'une grille d'analyse des données qui montrent comment les informations collectées permettront de produire un rapport conforme aux objectifs de l'étude ;
- Analyse des données collectées et rédaction du rapport provisoire de l'étude ;
- Restitution et rédaction du rapport final en intégrant les corrections et réponses aux commentaires du PRAPS.

Le Bureau d'études mobilisera une équipe constituée i) d'un consultant principal, chef d'équipe responsable de la préparation, la coordination, l'exécution de l'étude et la production des différents rapports ; et ii) d'assistants nationaux compétents pour la collecte et l'exploitation préliminaire des données sur le terrain et servir de contacts avec les acteurs locaux. L'identification du consultant et des assistants, ainsi que leur contractualisation, incombent entièrement au Bureau d'études. Pour des raisons d'ordre opérationnel et de sécurité, les assistants doivent résider de préférence dans les régions de

prédilection de l'élevage et du commerce des dromadaires ou, au moins, pouvoir y organiser et superviser un travail de collecte d'informations.

Le Consultant principal, chef d'équipe, séjournera dans les quatre pays concernés en vue de superviser le travail des assistants, mener des entretiens complémentaires avec les catégories pertinentes d'acteurs, collecter les informations complémentaires au niveau central et auprès des acteurs institutionnels, des organisations professionnelles, etc.

Le consultant principal pourrait également, si l'opportunité existe, collecter des informations auprès de l'Union du Maghreb Arabe et/ou les pays destinataires du commerce des dromadaires. Une mission de terrain n'est pas envisagée à ce niveau.

Le consultant principal, chef d'équipe, est responsable de l'organisation, de la supervision et de la mise en œuvre de toutes les activités liées à l'étude. En particulier, il est responsable de l'analyse des données collectées et de la rédaction du rapport de l'étude.

Sur la base de la revue de la littérature, le consultant principal, chef d'équipe, produira la version finale du guide d'entretien à utiliser dans chaque pays, en tenant compte des spécificités éventuelles.

5. Durée de la Consultation

- Consultant principal, chef d'équipe : 30 hommes/jours forfaitaires incluant les phases de collecte des données (bibliographie et visites pays), de rédaction du rapport et de sa restitution ;
- Assistants au niveau des pays : 15 hommes/jour par pays, soit 60 hommes/jours.

6. Les livrables

Dans le cadre de sa mission, le consultant devra fournir au PRAPS les livrables ci-après :

- Un guide d'entretiens pour la collecte des données, complété par une annexe adaptée à chacun des pays, soit 4 annexes ;
- Un rapport sur la revue de la littérature en français en version électronique ;
- Un rapport provisoire, qui exploite en sa première partie la revue de la littérature citée ci-dessus, en français et en version électronique ;
- Un rapport final en français, en version électronique ;
- Un plan d'actions prioritaires pour les Etats.

7. Profil Recherché.

• Cabinet :

- Avoir une existence légale depuis au moins cinq années ;
- Avoir réalisé au moins cinq consultations dans le domaine agro-pastoral en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
- Avoir au moins une référence dans le domaine de l'appui aux organisations professionnelles des filières.

• Consultant Principal, Chef d'équipe

Il doit être titulaire d'un diplôme postuniversitaire (Doctorat, Master, DEA, DESS ou équivalent) dans les domaines : médecine vétérinaire, zootechnie, économie, commerce, agroéconomie, pastoralisme ou disciplines connexes. Les candidats devront également justifier des compétences spécifiques ci-après :

- ✓ Avoir une expérience générale d'au moins dix ans dans une institution publique ou privée (national ou international), une ONG ou une association de professionnels chargée de la promotion des filières d'élevage ou agropastorales ;

- ✓ Avoir réalisé au moins deux consultations similaires (étude de base sur le commerce régional ou international d'une filière agricole ou d'élevage, analyse d'une filière agropastorale d'exportation) ;
- ✓ Avoir au moins deux références pertinentes qui démontrent une expérience de travail sur le commerce régional ou international des produits de l'élevage ou agropastoraux ;
- ✓ Avoir au moins trois références pertinentes qui démontrent une bonne connaissance du pastoralisme au Sahel.

- **Assistants pays :**

- être titulaire d'un diplôme de niveau licence en statistiques, économie, élevage ou disciplines connexes ;
- avoir une expérience d'au moins deux ans dans la conduite d'enquêtes socio-économiques en milieu rural ;
- avoir de bonnes connaissances dans le commerce du bétail.

Les offres seront analysées sur la base de l'aptitude du bureau d'études à réunir et agencer les compétences spécifiques du personnel proposé (Consultant principal et Assistants), la pertinence et la faisabilité de l'approche préconisée et des modalités de mise en œuvre de l'étude.

8. Soumission des offres :

Les bureaux d'études/firmes désireux de soumissionner au présent appel peuvent envoyer leur dossier (expérience générale du bureau d'études avec références des travaux réalisés, CVs actualisés des intervenants accompagnés des contacts détaillés de trois référents professionnels) par voie électronique, au plus tard le 31 mars 2019, à :

Madame la Coordonnatrice Régionale du PRAPS
Secrétariat Exécutif du CILSS
E-mail : maty.ba-diao@cilss.int

Avec copie à

- Alexis NAGALO: alexis.nagalo@cilss.int
- Issa TANKARI : issa.tankari@cilss.int
- Nathalie SORO : nathalie.soro@cilss.int